Une bonne récompense pour un bon mode de vie

Si vous avez un bon mode de vie, pourquoi ne pas choisir une compagnie qui offre un tarif privilégié à ses clients en bonne santé?

Le programme Indices-santé de Manuvie permet d'établir vos primes d'assurance en fonction de votre état de santé et de votre mode de vie. Si vous êtes en bonne santé, vous pourrez bénéficier de meilleurs taux pour votre couverture d'assurance.

Choisissez en toute confiance

Manuvie a été bâtie avec une passion pour l'excellence. Aussi, pour nous assurer que nos comptes gérés sont à la hauteur des attentes de nos clients, nous avons mis en place un programme intitulé Surveillance des placements. Ce programme a pour but de superviser le travail des gestionnaires de chacun des comptes gérés. C'est une façon pour nous de veiller à ce que tous nos comptes de placement remplissent bien la fonction qui leur a été assignée.

Manuvie fait figure de chef de file dans l'industrie parce qu'elle fournit à ses clients des renseignements précis sur leurs placements, les catégories d'actif, le rendement quotidien et les rendements passés, ainsi que des commentaires détaillés de spécialistes en placement.



Pour votre avenir™

La souplesse et le choix qu'il vous faut pour atteindre vos objectifs



Les noms Manuvie et Financière Manuvie, le logo qui les accompagne et le titre d'appel « Pour votre avenir » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

MK0916F 03/2011

POUR VOUS RENSEIGNER SUR INNOVISION, VISITEZ LE SITE WWW.MANUVIE.CA/VU



Pour votre avenir™

lide fiable sûre avant-gardiste

InnoVision

Un produit de protection et de placement

InnoVision est un produit unique en son genre qui offre à la fois une protection d'assurance vie et des placements assortis d'avantages fiscaux. Lorsque vous saurez ce qu'InnoVision a à offrir, vous comprendrez comment il procure la souplesse et le choix dont vous avez besoin pour atteindre vos objectifs.

Une assurance qui s'adapte à votre style de vie

Vos besoins de protection financière évoluent en fonction de votre style de vie. Qu'il s'agisse de votre famille, de vos finances ou de votre entreprise, vous pouvez adapter InnoVision à l'évolution de vos besoins.

Enfin une assurance vie qui vous permet :

- de protéger le patrimoine que vous souhaitez transmettre à vos bénéficiaires;
- d'ajouter la couverture dont vous avez besoin au moment voulu;
- de modifier vos options d'assurance et de placement;
- de choisir le montant et la périodicité de vos paiements;
- de recevoir une prestation d'invalidité à même la valeur de rachat si un assuré devient invalide.



Obtenez la protection dont vous avez besoin au moment voulu

Avec InnoVision, vous n'avez pas à essayer de deviner quel montant de protection vous sera nécessaire dans l'avenir et à le souscrire immédiatement. InnoVision vous permet d'ajouter la couverture désirée au moment où vous en avez besoin – toutefois, une preuve médicale supplémentaire pourra être exigée. Vous pouvez ajouter à votre contrat plusieurs options appelées « garanties », moyennant un coût additionnel.

Voici quelques exemples de garanties complémentaires que vous pouvez souscrire :

- Garantie Décès accidentel
- Garantie Protection de la valeur de l'entreprise
- Garantie Protection des enfants
- Options d'assurabilité garantie
- Garantie Exonération de la déduction mensuelle
- Garantie Régulateur du capital

Votre conseiller peut vous fournir de plus amples renseignements sur chaque garantie.

Des placements adaptés à vos objectifs

InnoVision offre bien plus qu'une assurance vie de qualité supérieure; vous pouvez également vous en servir pour faire des placements. Vous pouvez choisir parmi plus de 50 comptes de placement différents, en fonction de votre tolérance du risque, du type d'actif que vous préférez et de votre profil d'épargnant. De plus, le rendement de ces comptes peut être optimisé, car ils rapportent des intérêts qui bénéficient du report de l'impôt, sous réserve des limites fixées par la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Vous pouvez choisir parmi quatre catégories de placement :

Les comptes à taux fixe, qui comportent un faible degré de risque et sont idéaux pour couvrir le coût de l'assurance mensuel dans les cas de provisionnement minimum.

- Les comptes indiciels équilibrés, qui peuvent produire un taux de rendement élevé tout en permettant une gestion de type non interventionniste.
- Les comptes indiciels, qui suivent de près les indices du marché et permettent de bénéficier d'un portefeuille de placements déjà constitué.
- Les comptes gérés, qui lient le rendement de votre contrat à des fonds communs administrés par des gestionnaires chevronnés.

Des bonifications pour nos clients de longue date

En choisissant InnoVision, vous êtes gagnant à tout coup. Vous pouvez choisir entre deux types de bonification : l'option Boni de fidélité et l'option Accélérateur de placement.

L'option Boni de fidélité vous récompense, lorsque vous gardez votre contrat pendant une longue période, au moyen d'un boni d'intérêts porté au crédit de votre contrat à chaque anniversaire contractuel, à partir du 5°. Et vous pourriez avoir droit à un boni additionnel si vous faites des dépôts supplémentaires dans votre contrat. En effet, si vous répondez aux critères de dépôt, vous recevrez d'office des intérêts additionnels à compter du 10° anniversaire contractuel.

L'option Accélérateur de placement vous permet de bénéficier de frais de gestion moins élevés pour vos comptes de placement. Des frais de gestion moins élevés signifient que vous profiterez ainsi de taux de rendement supérieurs, sauf si une garantie de taux d'intérêt minimum s'applique.

Demandez à votre conseiller de vous aider à choisir l'option de bonification qui vous convient le mieux.